

COMMISSION DES PAYS BILINGUES ALGÉRIE - TUNISIE - MAROC ALSACE-LORRAINE

De nombreux camarades alsaciens nous ont consulté au sujet des modalités de modernisation de leur école, compte tenu des conditions spéciales qui leur sont faites, et notamment ignorance par les élèves du Français, et ignorance souvent de l'Alsacien par les instituteurs.

Nous avons pensé que ces conditions sont à peu près les mêmes que celles auxquelles ont à faire face les éducateurs d'enfants indigènes. C'est pourquoi nous avons demandé à notre camarade Suzanne Daviault (ex-Suzanne Carmillet) d'en prendre la responsabilité.

Suzanne Daviault a longtemps exercé en Algérie et nous avons eu l'occasion de publier à diverses reprises des articles dans lesquels elle racontait les expériences qu'elle avait menées.

Nous demandons à tous les camarades qui désirent participer au travail de cette Commission d'écrire à Suzanne Daviault, institutrice, Vancians par Nauds (Doubs).